



Note

à l'attention de Monsieur le Ministre

Objet : Compte rendu de la réunion avec M. Dwight Bush, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Rabat.

J'ai l'honneur de vous faire part, ci-après, des principaux points abordés lors de la rencontre tenue entre Monsieur le Ministre et l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, M. Dwight Bush, à la demande de ce dernier, le 31 juillet 2014, au siège du Département :

Cette réunion de travail s'est déroulée en présence notamment, du côté marocain, de Madame Mbarka Bouaida, Ministre Déléguée, de Monsieur Nasser Bourita, Ambassadeur, Secrétaire Général, de Madame Farida Loudaya, Directeur des Affaires Américaines et de M. Lotfi Bouchaara, Chef du Cabinet de Monsieur le Ministre et du côté américain, de M. Matthew Lussenhop et de M. David Greene, respectivement Ministre Conseiller et Conseiller politique à l'Ambassade des Etats-Unis à Rabat.

- Concernant les tribunaux militaires :

L'Ambassadeur américain s'est tout d'abord félicité de l'état d'avancement des procédures concernant l'adoption du projet de Loi relatif aux tribunaux militaires et du fait qu'il pourrait être finalisé au mois d'octobre prochain.

A ce propos, Monsieur le Ministre a rappelé que le projet de Loi en question a été approuvé par la Chambre des Représentants, en indiquant qu'il sera prochainement validé par la Chambre des Conseillers et qu'il ne s'agit là que d'une simple formalité.

- S'agissant de la visite Mme Navanethem Pillay, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme :

L'Ambassadeur américain a exprimé une certaine inquiétude quant à la cadence des visites régulières, au Maroc, du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, en s'interrogeant sur ce qu'il en est des engagements du Royaume à cet égard, notamment ceux tenus lors de la dernière Visite Royale à Washington.

En réponse, Monsieur le Ministre a tout d'abord fait remarquer que la visite de Mme Pillay au Maroc a bien eu lieu et qu'elle a salué, dans ce cadre, l'ouverture du pays sur les procédures spéciales, en signalant que l'agenda est parfaitement arrêté entre le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) et les experts onusiens, dans le cadre d'un mécanisme de suivi de la visite en question et du maintien de contacts réguliers.

Monsieur le Ministre a précisé que le Maroc ne voit aucune objection à ce que d'autres déplacements interviennent au cas où le mécanisme de suivi en question le requiert, mais que l'objectif réel consiste à faire valoir, dans ce cadre, une interaction continue plutôt que des visites régulières. Il a ainsi appelé les Etats-Unis à apporter leur contribution agissante afin de trouver les moyens à même de coopérer avec le Maroc de manière efficace, en signalant que « la finalité est plus importante que la modalité » et que le Royaume reste pleinement engagé à maintenir et poursuivre le mécanisme de suivi.

Il a, en outre, indiqué que le rôle de Mme Pillay est spécifique et que ce thème n'a pas figuré à l'ordre du jour des discussions entre Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, et le Président Barack Obama, en novembre dernier.

Monsieur le Ministre a insisté sur le fait que le Royaume reste soucieux d'honorer ses engagements, qui seront respectés, en rappelant que la confiance se doit d'être maintenue et qu'il s'agit d'avancer, loin de tout malentendu ou extrapolation qui pourrait être exploitée par toute partie.

- Concernant la mission de M. Christopher Ross :

L'Ambassadeur américain s'est interrogé sur la « capacité » de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, M. Christopher Ross à effectuer une nouvelle visite au Maroc et faire en sorte qu'il puisse jouer son rôle.

Monsieur le Ministre a exprimé, en premier lieu, la surprise du Maroc de ne pas avoir obtenu de réponse à trois questions concernant la mission de M. Ross, en précisant que non seulement cette réponse, qui devait intervenir en 48 heures, est toujours attendue depuis le 18 juin dernier, mais qu'en plus, l'Envoyé Spécial préfère passer par d'autres canaux plutôt que de répondre directement, alors que sa responsabilité est de le faire de la manière la plus claire et que le Maroc est en droit d'obtenir des clarifications sur sa démarche.

Monsieur le Ministre a ainsi exprimé la surprise du Maroc quant au fait que les déclarations de même que le rapport de M. Ross ne reflètent pas les conclusions telles qu'exposées aux responsables marocains lors de sa visite dans le Royaume, en faisant part du souhait que son action soit conforme à son mandat et à la mission qui lui a été dévolue et en signalant qu'il est de la responsabilité du Maroc d'attirer son attention dans le cas contraire.

L'Ambassadeur américain a aussitôt tenu à préciser, sur indication de son Conseiller, M. Lassenhop, qu'il « n'est pas ici en représentation de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies mais des Etats-Unis d'Amérique » en rappelant que le rôle de M. Christopher Ross est d'une importance particulière pour toutes les parties.

- S'agissant de la nomination de Mme Kim Bolduc en tant que Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et Chef de la MINURSO, l'Ambassadeur s'est interrogé sur les préoccupations du Maroc à cet égard.

Monsieur le Ministre a signalé, à ce propos, que le Maroc avait fait part de sa demande légitime d'être consulté à l'avance sur cette nomination, en précisant que, d'ailleurs, il avait été consulté, en amont, sur les dix nominations précédentes, et qu'il est anormal qu'il n'est pu s'en enquérir qu'à travers la presse et dans les couloirs des Nations Unies, alors que l'Algérie et les soit disant « représentants » de la pseudo « rasd » en avaient été en revanche informés auparavant.

Monsieur le Ministre s'est, en outre, interrogé sur les raisons ayant motivé le choix d'un responsable n'appartenant pas à la « peace keeping family » de même que sur sa mission, en signalant que 90% du personnel de la MINURSO est militaire.

- Concernant le Sommet Etats-Unis/Afrique :

L'Ambassadeur américain a souhaité connaître la vision du Maroc concernant l'Afrique et les messages qu'il envisage d'adresser à l'occasion du Sommet Etats-Unis/Afrique.

Monsieur le Ministre a indiqué que l'objectif du Maroc est de livrer à ce Sommet une véritable dimension pragmatique, devant permettre de déterminer les besoins de l'Afrique, notamment par les interactions entre secteurs privés et publics, et qu'il s'agira de véhiculer des messages d'intérêt et de confiance sur le potentiel d'avenir que représente le continent africain, dans le cadre d'une vision intégrée, proche des réalités du changement en Afrique, et qui prenne compte non seulement des opportunités d'affaires mais également du développement humain.

Monsieur le Ministre a suggéré, dans ce contexte, la possibilité que le Président américain puisse faire référence, à l'occasion de cet événement, à la prochaine tenue, au Maroc, les 20 et 21 novembre 2014, du « Sommet Global d'Entreprenariat ».

- *Demande de rencontre bilatérale avec le Secrétaire d'Etat américain :*

Monsieur le Ministre a souhaité qu'une rencontre bilatérale puisse être organisée avec M. John Kerry, Secrétaire d'Etat américain, en marge des travaux du Sommet Etats-Unis/Afrique, afin de partager des vues sur diverses questions d'intérêt commun de même que sur les actions de la Ligue des Etats Arabes, en sa qualité de Président du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de cette Organisation.

L'Ambassadeur américain a pris note de cette demande de rencontre bilatérale.

- *S'agissant de l'avion diplomatique américain C12 :*

L'Ambassadeur américain a été informé que l'avion diplomatique américain C12, au même titre que ses pilotes, bénéficiera du statut diplomatique et qu'il sera, comme dans le passé, considéré comme un moyen de transport de l'Ambassade des Etats-Unis à Rabat.